

# **LE RIRE MEDECIN**

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

64, 70 rue de Crimée

75019 PARIS

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 septembre 2021

## LE RIRE MEDECIN

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

64, 70 rue de Crimée

75019 PARIS

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

---

À l'assemblée générale de l'association LE RIRE MEDECIN

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LE RIRE MEDECIN relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement comptable ANC n°2018-06 décrit dans la note « règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 25 janvier 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Djamel ZAHRI

LE RIRE MEDECIN

64-70 rue de Crimée

75019 PARIS



Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2021 12			Exercice N-1 30/09/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	101 729	101 729	0	0		
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	236 667	218 888	17 779	24 632	6 853-	27.82-	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
<b>Immobilisations financières (1)</b>							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés	550 012		550 012	50 000	500 012	NS	
Prêts				1 235	1 235-	100.00-	
Autres	24 094		24 094	23 945	149	0.62	
<b>Total I</b>	<b>912 502</b>	<b>320 617</b>	<b>591 885</b>	<b>99 812</b>	<b>492 073</b>	<b>493.00</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>	15 549	7 774	7 774	7 774		
	<b>Créances (2)</b>						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	280 148	230	279 918	139 463	140 455	100.71
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	112 085		112 085	214 796	102 710-	47.82-
	Valeurs mobilières de placement	42		42	161 805	161 763-	99.97-
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	3 688 531		3 688 531	3 389 703	298 829	8.82
Charges constatées d'avance (2)	47 551		47 551	15 776	31 775	201.42	
<b>Total II</b>	<b>4 143 907</b>	<b>8 004</b>	<b>4 135 902</b>	<b>3 929 317</b>	<b>206 585</b>	<b>5.26</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>5 056 409</b>	<b>328 622</b>	<b>4 727 787</b>	<b>4 029 129</b>	<b>698 659</b>	<b>17.34</b>	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an



## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/09/2021	12	30/09/2020	12	Euros	%
FONDS PROPRES	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité		1 647 296		1 647 296			
Autres							
Report à nouveau		937 818		125 197	812 621	649.08	
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>		840 635		812 621	28 014	3.45
	<b>Situation nette (sous total)</b>		3 425 749		2 585 114	840 635	32.52
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>		3 425 749		2 585 114	840 635	32.52
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés		259 357		235 346	24 011	10.20
	<b>Total II</b>		259 357		235 346	24 011	10.20
PROVISIONS	Provisions pour risques		81 289		93 039	11 750-	12.63-
	Provisions pour charges		186 258		167 592	18 665	11.14
	<b>Total III</b>		267 547		260 632	6 915	2.65
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		943			943	
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		273 939		385 831	111 893-	29.00-
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales		393 438		381 534	11 904	3.12
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 923			1 923	
	Autres dettes				300	300-	100.00-
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance		104 892		180 372	75 480-	41.85-
	<b>Total IV</b>		775 134		948 036	172 902-	18.24-
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		4 727 787		4 029 129	698 659	17.34

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2021	12	30/09/2020	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Cotisations		1 770		1 370	400	29.20
Ventes de biens et services						
Ventes de biens		5 096		21 236	16 140-	76.00-
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service		151 461		25 011	126 449	505.58
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation		273 073		265 667	7 406	2.79
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels		3 651 966				
Mécénats		1 188 395				
Legs, donations et assurances-vie		8 776				
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		27 511		93 823	66 312-	70.68-
Utilisations des fonds dédiés		155 099		143 922	11 176	7.77
Autres produits		8 062		4 693 703		
<b>Total I</b>		<b>5 481 198</b>		<b>5 244 732</b>	<b>236 466</b>	<b>4.51</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock				98	98-	100.00-
Autres achats et charges externes		1 213 673		1 344 655	130 982-	9.74-
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés		170 861		157 037	13 824	8.80
Salaires et traitements		2 062 025		1 781 348	280 677	15.76
Charges sociales		1 007 562		764 533	243 029	31.79
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		14 002		14 857	855-	5.75-
Dotations aux provisions		26 665		154 971	128 305-	82.79-
Reports en fonds dédiés		179 109		184 148	5 039-	2.74-
Autres charges		4 804		21 243	16 439-	77.39-
<b>Total II</b>		<b>4 678 701</b>		<b>4 422 889</b>	<b>255 812</b>	<b>5.78</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>		<b>802 497</b>		<b>821 843</b>	<b>19 346-</b>	<b>2.35-</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2021	12	30/09/2020	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés				266	266-	100.00-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		24 918		1 465	23 453	NS
<b>Total III</b>		24 918		1 731	23 187	NS
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>						
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>		24 918		1 731	23 187	NS
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>		827 415		823 574	3 841	0.47
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion		16 530		2 992	13 538	452.47
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
<b>Total V</b>		16 530		2 992	13 538	452.47
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion		3 310		13 159	9 849-	74.85-
Sur opérations en capital				785	785-	100.00-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>		3 310		13 944	10 634-	76.26-
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>		13 220		10 952-	24 172	220.71
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>		5 522 646		5 249 455	273 191	5.20
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>		4 682 011		4 436 833	245 177	5.53
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>		840 635		812 621	28 014	3.45

## **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

### **Principes généraux**

Les comptes annuels de l'exercice, arrêtés au 30 septembre 2021, sont établis selon les dispositions du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014, modifié relativement au plan comptable général et selon les dispositions du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018, modifié relativement aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et modifié par le règlement ANC n° 2020-08.

### **Changements de présentation et de méthodes d'évaluation**

L'application du nouveau règlement ANC n° 2018-06 a entraîné plusieurs changements de méthode comptable. Les principaux postes affectés par cette nouvelle réglementation, appliquée de manière prospective, sont les suivants :

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 727 787 €**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total des **produits de 5 367 547 €**, un total des **charges de 4 502 902 €**, un report des ressources non utilisées de 155 099 € et un engagement à réaliser sur ressources affectées de 179 109 € dégageant ainsi **un résultat de 840 635 €**.

Les autres produits ont été éclatés dans le compte de résultat conformément à l'application du règlement ANC n° 2018-06.

L'exercice considéré débute le **01/10/2020** et finit le **30/9/2021**.

Il a une durée de **12** mois.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ; seules sont exprimées les informations significatives.

**Faits marquants de l'exercice**

Après un exercice 2019/2020 fortement impacté par la pandémie du Covid 19, la reprise de la mission s'est faite quasi normalement dès octobre 2020 sauf à Marseille et Nancy où il a fallu attendre début 2021 pour retrouver un rythme quasi normal.

Certains programmes ont également connu des suspensions temporaires des interventions en présentiel, liées à la situation sanitaire particulière des services, comme à Gustave Roussy ou en hospitalisation à domicile. A chaque fois que cela a été possible, des rendez-vous en visio avec les enfants et les soignants ont été mis en place.

Le télétravail des permanents est resté très prégnant tout au long de l'exercice, imposant une organisation particulière pour assurer cependant l'ouverture quotidienne du siège et assurer la continuité des activités.

La direction continue de suivre de très près l'évolution de la crise et anticipe chaque semaine l'adaptation éventuelle nécessaire pour que l'activité auprès des enfants se poursuive.

Trois programmes ont été ouverts au cours de l'exercice : 1 journée par semaine en hospitalisation à domicile de l'hôpital Necker enfants malades à Paris, 1 journée par semaine en unité d'accueil des enfants en danger (UAPED) à Nantes (Les Chabadas) et 2 journées par semaine à l'hôpital Necker enfants malades dans le service de Neuropédiatrie.

Un nouveau programme ouvrira le 17 janvier 2022 et a fait l'objet d'un gros travail de préparation. Il s'agit d'une journée dans une unité d'Accueil pédiatrique enfants en danger (UAPED) à Angers.

D'autres programmes devraient s'ouvrir courant 2022.

Tout au long de l'exercice, des opérations particulières ont été mises en place pour fêter les 30 ans de l'association comme par exemple l'organisation des premiers regards croisés du Rire Médecin le 22 juin 2021, la création d'un hymne et d'un clip. Certaines opérations continuent sur le 4<sup>ème</sup> trimestre 2021 telles qu'une vente aux enchères d'œuvres offertes par des illustrateurs, qu'un partenariat avec le skipper Luke Berry qui court la Transat Jacques Vabre et qu'un affichage 4x3 dans le métro parisien pendant 2 semaines en novembre.

**Complément d'informations sur le bilan**

**Fonds propres**

Ils sont constitués des résultats successifs.

**Fonds dédiés**

Situations Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Fondation Air France	32 071,16 €	34 598,23	10 000,00 €	7 472,93 €
FDF Fondation Amisse				
Capreval				
Ma Bonne Etoile				

## LE RIRE MEDECIN

FDf Fondation Donase				
Fondation de France	64 952,06 €	35 466,36 €		72 052,70 €
La Bonne étoile 31/12/20			42 567,00 €	
Fondation Air France				
California community	63 410,35 €	34 691,05 €		41 194,32 €
California community			12 475,02 €	
Malakoff Humanis	74 912,52 €	10 558,14 €		64 354,38 €
Fondation Air France			20 000,00 €	20 000,00 €
Fonds dotation autosphère		29 828,17 €	30 000,00 €	20 171,83 €
Fondation Air France			20 000,00 €	
La Bonne étoile -14/03/21		9 956,57 €	42 567,00 €	34 110,43 €
Fondation Sodebo			1 500,00 €	
<b>totaux</b>	<b>235 346,09 €</b>	<b>155 098,52 €</b>	<b>179 109,02 €</b>	<b>259 356,59 €</b>

Le programme MaterNez au Kremlin-Bicêtre a ouvert lors de l'engagement de la Fondation Air France aux côtés du Rire Médecin en 2016. La fondation Amisse a renouvelé son engagement au cours de l'exercice pour un montant de 10 000 €.

Le programme à Orléans au sein d'une Unité d'Accueil aux jeunes victimes de maltraitance ouvert en novembre 2018 se poursuit. L'association la Bonne Etoile, qui par son engagement dès 2018 a permis l'ouverture du programme, a renouvelé son engagement à hauteur de 42 567 €.

Grâce au soutien de deux fondations qui se sont engagées par la signature de conventions à hauteur de 20 000 € pour la fondation Air France et de 70 000 € pour la California community foundation (pour l'entreprise Moose Toys) dès l'exercice précédent, l'ouverture d'un nouveau programme au sein du service HAD de l'AP-HP (Hospitalisation à domicile de l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris) a été effective dès le 7 novembre 2019. La California community foundation (pour l'entreprise Moose Toys) a renouvelé son engagement au cours de l'exercice à hauteur de 12 475 €.

A ce jour, le Rire Médecin assure 3 journées par semaine en présentiel et 1 journée par semaine en visio en HAD par semaine.

Grâce à l'engagement du fonds de dotation Autosphère à hauteur de 30 000 € et de la fondation Air France à hauteur de 20 000 €, un nouveau programme a ouvert le 1<sup>er</sup> avril 2021 en neuropédiatrie à l'hôpital Necker.

Grâce à un nouvel engagement de l'Association La Bonne Etoile à hauteur de 42 567 € et de la fondation Sodebo à hauteur de 1 500 €, un nouveau programme a ouvert début juin 2021 au sein d'une Unité d'accueil des enfants en danger (UAPED) à Nantes.

L'association La Bonne Etoile affirme ainsi sa volonté de permettre aux enfants de ces unités d'être accompagnés par les comédiens-clowns.

Les utilisations au cours de l'exercice sont déterminées par la comptabilité analytique.

### **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Une dépréciation est constatée le cas échéant lorsque la valeur réelle de l'immobilisation est inférieure à sa Valeur Nette Comptable (VNC).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Durée des amortissements :

Agencement :	de 3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique :	3 ans
Mobilier :	5 ans
Logiciel :	3 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations financières n'ont nécessité aucune provision pour perte de valeur à la fin de l'exercice.

### **Stocks et variation des stocks**

La méthode d'évaluation des stocks de produits dérivés du Rire Médecin utilisée est la méthode « Premier entré, Premier sorti ».

Au 30/09/2021, une provision pour dévalorisation du stock a été constatée pour 50% de la valeur théorique pour tenir compte de la diminution des ventes de produits dérivés.

### **Etat des provisions et dépréciations**

La provision pour risques à 81 289€ reste inchangée, le dénouement du litige n'étant pas intervenu au cours de l'exercice.

Une provision pour risques constituée pour un montant total de 11 750 € au 30/09/2020 a été reprise en totalité, le risque étant maintenant sans objet.

### **Engagements de retraite et autres charges**

Au 30/09/2021, il a été constitué, pour l'ensemble des salariés, une provision pour indemnité de départ à la retraite évaluée à 75 149,52 € en dette actuarielle.

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements retraites sont les suivants :

- Départ à 62-70 ans
- Calculs sur la base de l'indemnité légale de mise à la retraite
- Taux de rotation de personnel faible
- Table de mortalité : INSEE 2018
- Taux de progression des salaires pour 1 % et taux d'actualisation de 0,59 %
- Taux moyen des charges de 50 %.

Une provision pour charges liées à l'adaptation éventuelle des locaux pour répondre aux exigences des ERP (Etablissements recevant du Public) a été constituée au 30/09/2020 à hauteur de 111 108 k€.

### **Créances et comptes rattachés**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances sont principalement constituées des soldes à percevoir des fondations (34 k€), des partenariats (149 k€) et des stagiaires de la JCES (70 k€) dont la facturation est intervenue fin septembre 2021.

### **Charges et produits constatés d'avance**

Les charges constatées d'avance (48 k€) au 30/09/2021 concernent principalement les contrats de prestations calés sur une année civile.

Les produits constatés d'avance (105 k€) concernent principalement des conventions de subventions (55 k€) et/ou de partenaires (44 k€) signées pour l'année civile.

### **Factures à établir**

Les factures à établir (13 k€) au 30/09/2021 sont constituées de factures de la JCES établies en octobre 2021.

### **Produits à Recevoir**

Les produits à recevoir (30 k€) sont constitués des dons par chèques traités par Eurotvs la dernière semaine de septembre.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées sur la base de leur valeur nominale.

Les placements réalisés sous forme soit de placements obligataires soit de titres divers, sont comptabilisés à leur valeur historique et font l'objet d'une dépréciation si leur valeur liquidative au 30 septembre est inférieure.

### **Dons**

Les dons et partenariats sont comptabilisés en comptes 7582 par nature : générosité du public, associations et fondations, et mécénat.

Les dons affectés sont dissociés et font l'objet d'un retraitement en fonds dédiés le cas échéant.

Le fait générateur du don est son versement pour les dons du public et la signature de la convention pour les partenariats sauf absence de conditions suspensives ou levée de celles-ci le cas échéant.



### Legs

Les legs sont comptabilisés par lot au fur et à mesure de leur encaissement ou décaissement. Les legs réalisés sont classés parmi les produits d'exploitation pour leur valeur nette en raison de leur caractère courant. Les charges de gestion temporaire, portant sur des legs dont la réalisation ne peut intervenir rapidement, sont comptabilisées selon leur nature dans les charges d'exploitation.

### Charges et produits exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

### Institut de Formation du Rire Médecin

Le Rire Médecin possède une entité « IFRM » afin de dispenser des formations. Cette entité créée en 2011 a un SIRET et est fiscalisée.

Sa mission est :

D'assurer une meilleure professionnalisation des groupes et des comédiens qui font appel à l'expérience du Rire Médecin tels que :

- des comédiens clowns confirmés
- des professionnels du monde hospitalier
- des professionnels, qu'ils viennent du monde de l'entreprise, ou qu'ils travaillent dans tout autre type de structure.

Ou d'assurer l'accompagnement

- des structures de clowns hospitaliers constituées ou en devenir.

L'ensemble des prestations est facturé.

L'institut de formation a obtenu la certification Qualiopi ce qui lui permet d'organiser des sessions de formations pour lesquelles les stagiaires peuvent obtenir un financement par un OPCO tel que l'AFDAS.

La première édition de la formation dans le format « Jeu clownesque en établissement de soins (JCES) » a eu lieu au cours de l'exercice. Elle a accueilli en septembre 2020 10 stagiaires pour le premier module, puis 9 stagiaires pour le module 2 et enfin 8 stagiaires pour le module 3.

Cet exercice se termine avec un résultat de 18 824,95 €.

### Rémunération

Pour répondre aux obligations de la Loi du 23 mai 2006, il est indiqué que le montant global des trois rémunérations les plus élevées a été au cours de l'exercice de 209 608 €.

Ont été remboursés aux cadres salariés, membres du comité de direction, principalement des frais de transport, mission et réception pour un montant de 387 €.

Il est également précisé que les membres du Conseil d'Administration et du Bureau de l'association qui peuvent être amenés à exercer des fonctions de dirigeant ne sont pas rémunérés, et ne perçoivent que le remboursement des frais qu'ils ont supportés dans le cadre de leurs fonctions. Celui-ci s'élève pour cet exercice à 73 €.

Au 31/12/2020, l'effectif de l'association calculé par l'URSSAF est de 31, tous établissements confondus.

LE RIRE MEDECIN

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes facturés au titre du contrôle légal des comptes 2020/2021 est de 14 688 € TTC.

**Engagements financiers**

Néant

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	101 729		
Installations générales agencements aménagements divers	95 730		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	26 328		7 150
Emballages récupérables et divers	107 460		
TOTAL	229 518		7 150
Autres titres immobilisés	50 000		500 012
Prêts, autres immobilisations financières	25 180		
TOTAL	75 180		500 012
TOTAL GENERAL	406 427		507 162

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			101 729	101 729
Installations générales agencements aménagements divers			95 730	95 730
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			33 477	33 477
Emballages récupérables et divers			107 460	107 460
TOTAL			236 667	236 667
Autres titres immobilisés			550 012	550 012
Prêts, autres immobilisations financières		1 086	24 094	24 094
TOTAL		1 086	574 106	574 106
TOTAL GENERAL		1 086	912 502	912 502

#### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	101 729			101 729
Installations générales agencements aménagements divers	75 941	10 325		86 266
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	21 485	3 678		25 163
Emballages récupérables et divers	107 460			107 460
TOTAL	204 886	14 002		218 888
TOTAL GENERAL	306 615	14 002		320 617

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	10 325				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 678				
TOTAL	14 002				
TOTAL GENERAL	14 002				

### **Tableau de variation des fonds propres**

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Réserves	1 647 296				1 647 296
Report à nouveau	125 197	812 621		0-	937 818
Excédent ou déficit de l'exercice	812 621	812 621-	840 635		840 635
Situation nette	2 585 114	2 585 114-	3 425 749		3 425 749
TOTAL I	2 585 114		840 635	0-	3 425 749

### **Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	81 289				81 289
Pensions et obligations similaires	56 484	18 665			75 150
Autres provisions pour risques et charges	122 858		11 750		111 108
TOTAL	260 632	18 665	11 750		267 547

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	7 774				7 774
Sur comptes clients	230				230
TOTAL	8 004				8 004
TOTAL GENERAL	268 636	18 665	11 750		275 551
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation</b>		205 774	11 750		

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

### Etat des échéances des créances et des dettes

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	24 094	24 094	
Clients douteux ou litigieux	230	230	
Autres créances clients	279 918	279 918	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 422	11 422	
Impôts sur les bénéfices	341	341	
Divers état et autres collectivités publiques	70 412	70 412	
Débiteurs divers	29 911	29 911	
Charges constatées d'avance	47 551	47 551	
<b>TOTAL</b>	<b>463 878</b>	<b>463 878</b>	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	1 235-		

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	943	943		
Fournisseurs et comptes rattachés	273 939	273 939		
Personnel et comptes rattachés	120 105	120 105		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	230 049	230 049		
Autres impôts taxes et assimilés	43 283	43 283		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 923	1 923		
Produits constatés d'avance	104 892	104 892		
<b>TOTAL</b>	<b>775 134</b>	<b>775 134</b>		

## ANNEXE

Exercice du 01/10/2020 au 30/09/2021

### Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
<b>Marchandises</b>				
- Marchandises revendues en l'état	15 549	15 549		
<b>Approvisionnements</b>				
<b>Total I</b>	15 549	15 549		
<b>Production</b>				
<b>Production en cours</b>				

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	12 975
Autres créances	100 183
Valeurs mobilières de placement	42
<b>Total</b>	<b>113 200</b>

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	161 238
Dettes fiscales et sociales	190 263
<b>Total</b>	<b>351 501</b>

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	47 551
<b>Total</b>	<b>47 551</b>
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	104 892
<b>Total</b>	<b>104 892</b>

Les documents présentés sont conformes au règlement N° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnels morales de droit privé à but non lucratif. Règlement homologué par arrêté du 26 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 30 décembre 2018.

### Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

L'objectif du Compte d'emploi annuel des ressources (CER) est de quantifier les ressources et les emplois au cours d'exercice et de suivre spécifiquement les ressources collectées par appel à la générosité publique sur l'exercice et sur les exercices antérieurs.

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2020/2021	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2020/2021
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	
<b>1 – MISSIONS SOCIALES</b>	<b>3 180 982</b>	<b>1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>4 859 127</b>
1.1 Réalisées en France		1.1 Cotisations sans contrepartie	
- Actions réalisées par l'organisme	3 180 982	1.2 Dons, legs et mécénats	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		- Dons manuels	3 661 956
1.2 Réalisées à l'étranger		- Legs, donations et assurances-vie	8 776
		- Mécénats	1 188 395
		1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	
<b>2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>713 142</b>		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	706 282		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	6 860		
<b>3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>139 101</b>		
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>4 033 224</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>4 859 127</b>
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>825 903</b>	<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	26 665	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	11 750
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	179 109	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	155 099

<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	1 085 968
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	825 903
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	
<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	1 911 871

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2020/2021	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE 2020/2021
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>111 109</b>	<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>174 607</b>
Réalisées en France	111 109	Bénévolat	24 611
Réalisées à l'étranger		Prestations en nature	129 219
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>42 099</b>	Dons en nature	20 776
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>21 398</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>174 607</b>	<b>TOTAL</b>	<b>174 607</b>

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>EXERCICE 2020/2021</b>
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE</b>	235 346
(-) Utilisation	155 099
(+) Report	179 109
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>	259 357

### **Le financement des emplois par les ressources issues de la générosité publique**

C'est l'article 2 de nos statuts qui fixe notre objet social :

« Cette association a pour but de créer des spectacles pour les enfants hospitalisés et leurs familles en relation avec les équipes soignantes et de sensibiliser le grand public à la qualité de vie et à la bienveillance de l'enfant à l'hôpital avec pour objectifs :

- Aider les enfants et les parents à mieux supporter l'hospitalisation quelle qu'en soit la longueur.
- Accompagner le travail du personnel hospitalier en lui permettant de trouver à l'intérieur de l'hôpital des moments de joie et de rêverie.
- Créer des manifestations et des jeux pour dédramatiser le séjour de l'enfant à l'hôpital, et l'aider à retrouver la joie de vivre.
- Participer à toutes opérations permettant de faire progresser la bienveillance des enfants hors hôpital et plus généralement des enfants en situation de vulnérabilité. »

Notre mission sociale auprès des enfants est financée par l'ensemble des ressources dont les ressources collectées auprès du public.

Les ressources issues de la générosité publique

Au 1er octobre 2020, le report des ressources collectées auprès du public se montait à 1 085 968€.

Au cours de l'exercice 2020/2021, le montant des ressources collectées issues de la générosité du public a été de 4 859 127 € répartis comme suit :

4 033 224 € utilisés pour :

- 3 180 982 € en mission sociale, soit 79 %
- 713 142 € en frais de collecte et de recherche de fonds, soit 18 %
- 139 101 € en frais de fonctionnement, soit 3 %

Et 825 903 € non utilisés au cours de l'exercice, reportés en 2021/2022 pour assurer la poursuite du projet associatif Etoile 25.

Au 30/09/2021, les ressources collectées issues de la générosité publique non utilisées et reportées sont de 1 911 871 €.

### **Compte de résultat par origine et destination (CROD)**

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) reprend l'ensemble des éléments du compte de résultat et permet de suivre les produits liés ou non à la générosité du public, et les dépenses par destination (missions sociale, recherche de fonds, fonctionnement et autres).



A- PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2020/2021	
	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>		
<b>1.PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>4 859 127</b>	<b>4 859 127</b>
1.1. Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénat		
- Dons manuels	3 661 956	3 661 956
- Legs et autres libéralités non affectés	8 776	8 776
- Mécénat	1 188 395	1 188 395
1.2. Autres produits liés à la générosité du public		
<b>2.PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie		
2.4 autres produits non liés à la générosité du public	223 597	
<b>3. SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>273 073</b>	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS et DEPRECIATIONS	11 750	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	155 099	
<b>TOTAL</b>	<b>5 522 646</b>	<b>4 859 127</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>		
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>3 326 012</b>	<b>3 180 982</b>
1.1. Réalisées en France		
- Actions réalisées directement	3 326 012	3 180 982
- Versements à d'autres organismes agissant en France		
1.2. Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées directement	0	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>951 509</b>	<b>713 142</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	941 709	706 282
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	9 800	6 860
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>198 715</b>	<b>139 101</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>26 665</b>	
<b>5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>		
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>179 109</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>4 682 011</b>	<b>4 033 224</b>
EXCEDENT OU DEFICIT	840 635	825 903

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2020/2021	
	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>174 607</b>	
Bénévolat	24 611	24 611
Prestations en nature	129 219	129 219
Dons en nature	20 776	20 776
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>		
Prestations en nature		
Dons en nature		

TOTAL	<b>174 607</b>	<b>174 607</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>		
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>		
réalisées en France	111 109	111 109
Réalisées à l'étranger	111 109	111 109
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>		
	<b>42 099</b>	42 099
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>		
	<b>21 398</b>	21 398
TOTAL	<b>174 607</b>	<b>174 607</b>

## COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### Effectif moyen

Donnée URSSAF au 31/12/2020 : 31,44 ETP

### Valorisation des contributions volontaires

Méthode de valorisation :

La valorisation des contributions volontaires est basée sur le tableau de suivi du bénévolat établi par les services administratifs du Rire Médecin, soit sur la base de 7 heures par jour, un total de 1617 heures pour 2020-2021. Il est ensuite valorisé au SMIC horaire soit 10.15 € brut sur l'exercice.

Nbre d'heures d'oct 2020 à décembre 2020	341,50
SMIC horaire 2020	10,15
Nbre d'heures janv à sept 2021	1 275,00
SMIC horaire 2021	10,15
Total valorisation en brut	16 407,48
charges sociales 50 %	8 203,74
<b>Total valorisation bénévolat</b>	<b>24 611,21</b>
dont recherche de fonds	21 322,61
dont fonctionnement	3 288,60

Ce qui représente 1,05 ETP.

Les dons en nature correspondent aux apports gracieux de produits de nos partenaires pour la braderie solidaire, et les prestations en nature correspondent aux insertions publicitaires gracieuses de 2020/2021, ainsi qu'à l'abandon de frais de certains des bénévoles et des prestations gracieuses de photographe et/ou graphiste. Cette valorisation est issue des montants communiqués par ces partenaires, soit pour l'exercice 2020-2021 : 149 996 €.

<b>total abandons valorisations gracieuses</b>	<b>149 996 €</b>
dont entreprises - communication	111 109,49
dont entreprises - braderie	20 776,44
dont particuliers - fonctionnement	2 109,63
photographe / graphiste	16 000,00